

Dernière mise à jour le 01 avril 2025

# Réforme du PCG : les nouveaux comptes de la classe 6 - Charges

La réforme du plan comptable général s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. De nouveaux postes de charges apparaissent suite à la nouvelle définition du résultat exceptionnel et à la suppression des transferts de charges.

## Sommaire

- PCG : les changements de comptes
- Suppression de certains comptes
- Création de comptes de charges

## PCG : les changements de comptes

La plupart des changements de comptes en charges sont liés à la nouvelle définition du résultat exceptionnel. Les sorties d'immobilisations ne constituent plus des charges exceptionnelles.

Anciens comptes de charges	Nouveaux comptes de charges
6136 – Malis sur emballage	60262 – Malis sur emballage
6661 – Charges nettes sur cessions de jetons	6672 – Charges nettes sur cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille
667 – Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6673 – Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
6751 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – immobilisations incorporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6752 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – immobilisations corporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6756 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – immobilisations financières	6671 – Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Ou 6672 – Charges nettes sur cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille
6782 - Lots	6584 - Lots
Comptes 674 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies, et ses sous-comptes 6741 et 6742	6588 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies
6783 – Mali provenant du rachat par l'entité d'actions et obligations émises par elle-même	6683 – Mali provenant du rachat par l'entité d'actions et obligations émises par elle-même

6812 – Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	6862 – Dotations aux amortissements des frais d'émission des emprunts
---	---

## Suppression de certains comptes

Le nouveau plan comptable supprime également de nombreux sous-comptes, laissant ainsi davantage de latitudes aux entreprises pour individualiser leur plan comptable. Sont notamment concernés :

- Les sous-comptes 601 – Achats stockés – Matières premières (et fournitures)
- Les sous-comptes 6021 – Matières consommables
- Les sous-comptes 607 – Achats de marchandises
- Les sous-comptes 609 – Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats

D'autres comptes disparaissent pour des raisons d'évolutions légales :

- Compte 6312 – Taxe d'apprentissage
- Compte 6313 – Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- Compte 6473 – Versements aux comités d'hygiène et de sécurité

La plupart des charges exceptionnelles constituent désormais des charges d'exploitation ou financières. Les postes suivants sont ainsi supprimés :

- Comptes 671 – Charges exceptionnelles sur opérations de gestion, et ses sous-comptes (Pénalités, amendes fiscales, dons, subventions accordées, rappel d'impôts, etc.)
- Compte 6788 – Charges exceptionnelles diverses

Le poste 6868 – Autres dotations est également supprimé.

## Création de comptes de charges

À l'inverse, les comptes suivants sont créés :

- Compte 638 – Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
- Compte 649 – Remboursements de charge de personnel (en remplacement de certains transferts de charges liés aux charges de personnel).